



# BON DE RÉSERVATION

## LOCATION

Camping Le Palais de la Mer \*\*\*\* 66478 Sainte-Marie La Mer-Plage Cedex

NOM  Prénom

Adresse

Code Postal

Ville  Pays

Portable  

Je demande une réservation pour la période :

Du  /  /  14 h Au  /  /  10 h Nombre de pers.  Chien

- |   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> MOBIL-HOME Lock 17 | <input type="checkbox"/> BUNGALOW Casita   | <input type="checkbox"/> BUNGALOW Atlantique   | <input type="checkbox"/> BUNGALOW Pacifique Luxe |
| <input type="checkbox"/> APPARTEMENT 1      | <input type="checkbox"/> BUNGALOW Week-end | <input type="checkbox"/> BUNGALOW Marina       | <input type="checkbox"/> BUNGALOW Alise V.I.P    |
| <input type="checkbox"/> APPARTEMENT 2      | <input type="checkbox"/> BUNGALOW Laguna   | <input type="checkbox"/> BUNGALOW Méditerranée |  |
| <input type="checkbox"/> MOBIL HOME Lock 28 | <input type="checkbox"/> BUNGALOW Evasion  | <input type="checkbox"/> BUNGALOW Pacifique    |  |

### Détail des personnes

	NOM	Prénom	Age
1			
2			
3			
4			
5			
6			

Seul le nombre de personnes indiquées sur le bon de réservation seront admises dans la location. (Au cas où le planning serait complet pour les dates demandées, votre versement vous sera retourné sans frais.)

### PAIEMENT

• Arrhes (30 % du prix de la location) .....   
• Frais de réservation ..... + 30 €

• **TOTAL** .....

par chèque N°   
à l'ordre de "Camping LE PALAIS DE LA MER"

par virement bancaire  
à l'ordre de "Camping LE PALAIS DE LA MER"

par mandat postal

VISA, Euro/master N°  Expiré le  Clé d'identification

Compte IBAN N° Nr: FR12 3007 7017 0000 0026 0044 A66  
Swift : SMCTFR2AXXX • Bank : Sté Marseillaise de Crédit -10,avenue  
Méditerranée - 66140 Canet en Roussillon - France

Les virements bancaires doivent être effectués sans frais bénéficiaire. Dans le cas contraire ils vous seront retenus.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location au dos et les accepter.

Date  /  /

Signature

### Comment nous avez-vous connu ?

- |                                   |                                |                      |
|-----------------------------------|--------------------------------|----------------------|
| <input type="checkbox"/> Famille  | <input type="checkbox"/> Guide | <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> Amis     | Lequel :                       | <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> Internet | <input type="checkbox"/> Salon | <input type="text"/> |
|                                   | Lequel :                       | <input type="text"/> |

Autre :

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION



Dès réception de l'ordre de réservation et d'une somme représentant 1/3 du montant de votre séjour, un accusé de réception ainsi qu'un inventaire de l'équipement vous seront adressés.

Ces arrhes seront déduites de votre facture qui sera payable à l'arrivée, à l'exception d'une somme de 30 € pour frais contractuels de réservation.

**Jour d'arrivée:** le samedi de 14h à 20h

**Jour de départ:** le samedi AVANT 10h

**Retard:** en l'absence de message télégraphié du loueur, l'habitat de loisir sera disponible 24 h après la date mentionnée sur l'ordre, et les arrhes acquises à la direction.

**Départ anticipé-Arrivée retardée:** Dans ce cas, la redevance totale sera due, du premier au dernier jour de la réservation.

**Annulation:** Les arrhes ne seront pas remboursables pour toute annulation de réservation parvenue après le 1er MAI.

**Caution:** une caution de 350 € sera demandée à votre arrivée. Elle sera restituée au moment du départ après une éventuelle déduction en cas de détérioration ou de matériel manquant.

Une somme forfaitaire de 50 € sera retenue si l'habitat de loisirs n'a pas été nettoyé.

**Paiement :** facture du montant total du séjour payable à l'arrivée déduction faite des arrhes.

**Dans le cadre d'une réservation effectuée par fax ou e-mail, les arrhes doivent nous parvenir sous huit jours sinon elle ne sera pas prise en compte.**

## EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

- Les occupants sont invités :
- à s'abstenir d'activités bruyantes entre 24 h et 8 h sous peine d'expulsion.
- à fixer l'autocollant du camping sur leur pare brise.
- à signaler les invités à la réception, leur véhicule restant au parking.
- à ne pas tendre de corde à linge sur les jeunes arbres encore fragiles.
- La direction décline toute responsabilité en cas de

- vol. Les valeurs pouvant être confiées à la réception.
- Les voitures doivent rouler lentement dans l'enceinte du camp, des enfants pouvant surgir à chaque instant.
- La circulation des voitures est interdite ENTRE 23 h et 7 h 30.
- Un parking est situé à l'entrée à cet effet.
- Sauf accord, il n'est admis qu'un véhicule par emplacement.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Situé au bord de la mer, à 1 km au sud de l'agglomération, le camping est très calme. Aucun obstacle (route, chemin de fer, clôture, rocher) ne le sépare de sa plage particulière de sable fin. A l'écart de la zone de fréquentation, est située une plage semi-naturaliste.

**OUVERT DU 16/05 AU 26/09**

LE PALAIS DE LA MER dispose de 180 emplacements vastes délimités par des haies de verdure, avec ombrage ou ensoleillement, équipés en branchement électrique 220V/10A et desservis en eau potable avec évacuation. Répartis sur 3 hectares, 4 blocs sanitaires modernes, disposant de 114 cabines particulières, comportant : WC, douche et lavabo, desservis en eau chaude, avec glaces et prises de courant. Bacs et éviers avec eau chaude pour linge et vaisselle, soit un rapport nombre d'emplacement/équipement très favorable.

Locaux avec machines à laver et tables à repasser.

Un libre service répond à tous les besoins alimentaires, camping-gaz, glace à rafraîchir.

Un restaurant et plats à emporter soulage à volonté

du souci de la cuisine en vacances.

En bordure de la piscine, bar et terrasse font un cadre agréable pour les animations et soirées variées. Pour la détente : organisation de jeux, salle de musculation, ping-pong, volley-ball, half-court (mini-tennis), jeux pour enfants, mini -ferme et jeux gonflable . Une rivière longe le camping.

L'accès du camp est fermé aux voitures à partir de 23 h, afin de protéger le sommeil des campeurs. Un parking à l'entrée, permet de garer les voitures après 23 h. Le camp est gardé la nuit.

Nous prions nos clients de bien vouloir nous aviser la veille, de leur départ et de libérer les emplacements avant midi ainsi que de veiller à ne pas endommager les petits arbustes, ni d'accrocher de corde à linge aux arbres.

Le camping Le Palais de la Mer se réserve la possibilité d'utiliser tous supports photographiques où vous pourriez apparaître en vue de ses publications ultérieures.